

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 26 septembre 2024

L'an 2024 et le 26 septembre à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 19 septembre 2024.

Date de la convocation : 19 septembre 2024

Date d'affichage : 19 septembre 2024

Délibération N° 26-09-2024 / N°147

Etaient présents les membres en exercice : 71

Messieurs Pascal Coin, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 9

Membres ayant donné procuration : 18

Membres votants : 98

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Patrick Dekeyser, Guy Vasseur, Luc Delaporte, Pierre Barrois, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Pierre Guillemant, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier, Louis Lambert.

Absents suppléés : Marie-Angèle Lefetz suppléée par Bertrand Jennequin, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Christian Boucly suppléé par Jean-Pierre Lalart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez, Ludovic Degouve suppléé par Dominique Delbée, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Murielle Roussel suppléée par Régis Taffin, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absent excusé : Frédéric Plaquet,

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Harold Tétu, Pascal Mestan ayant donné procuration à Sabine Surelle, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Patrick Nepveu ayant donné procuration à Serge Leu, Hugues Legoux ayant donné procuration à Yves Lieppe, Jean Bridel ayant donné procuration à Michel Seroux, Etienne Duchateau ayant donné procuration à Eric Poulain, Olivier Gallet ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Stéphane Gomès ayant donné procuration à Julien Bellengier, Anne-Sophie Larivière ayant donné procuration Damien Bricout, Magalie Jonard ayant donné procuration à Arnaud Douchet, Edouard Hauteceur ayant donné procuration à Sylviane Evain, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, David Duchateau ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Xavier Normand ayant donné procuration à Nicolas Capron, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Jean-Louis Lebas.

Secrétaire de séance : Philippe Lefebvre

Titre de la délibération : Zone d'activités de Haute-Avesnes- Prix de cession des terrains

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Zone d'Activités de Haute Avesnes (cf plan joint en annexe), le parcellaire sera divisé en 5 lots représentant chacun :

-> Lot A = 20 000m²

-> Lot B = 5 420m²

-> Lot C = 6 000m² => 5 Lots = 41 847m²

-> Lot D = 7 420m²

-> Lot 1 = 3007m²

Emprise Voirie = 6 710m² => surface Totale = 48 557m²

Compte tenu :

- du montant de travaux,
- des subventions à attendre
- des aides économiques que la communauté de communes à pratiquer antérieurement lors des ventes de terrains aux entreprises

Pour Rappel

ZAE Ecopolis Nord = aide économique de 19€/m²

ZAE Ecopolis Sud = aide économique de 17€/m²

ZAE la Bellevue = aide économique de 7€/m² (à ce jour)

ZAE les Templiers = aide économique de 4.16€/m²

Il est proposé de vendre les terrains au prix de 20€ HT (prix d'équilibre = 31.60€ => aide économique sur le prix de vente = 11.60€/m²)

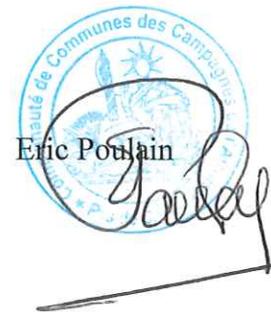
Le Plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Acquisition	558 778€	Detr	325 000€
Travaux	1 301 100€	Vente	836 940€
		emprunt	697 938€
TOTAL	1 859 878€	TOTAL	1 859 878€

Suite à l'avis favorable de la Commission développement économique le 17/09/2024 et du bureau communautaire le 18/09/2024, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de solliciter l'avis des domaines sur la valeur vénale des terrains susceptibles d'être vendus
- d'envisager la vente des terrains des lots A,B,C,D et 1 au prix de 20€ HT
- d'autoriser le Vice-Président à signer tout document permettant la réalisation de ces ventes

Le Vice-Président


Eric Poulain

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 17/10/2024 et publication ou notification du 17/10/2024

